

Réf: Dossier 371987

Avis de constitution

SOCIETE « BRICO-PRO BTP »

Siège Abidjan, Abobo, Abobo plateau dokui, Lot
200, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2024 , et enregistrés le 19/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRICO-PRO BTP »

Objet :

- CONSTRUCION BÂTIMENTS ET TP
- PEINTURE
- DECORATION EXTERIEURE ET INTERIEURE
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- VRD
- FORAGE ET ASSAINISSEMENT
- LOCATION ET QUINCAILLERIE
- IMPORT-EXPORT
- DIVERSES PRESTATIONS DE TOUT GENRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, Abobo plateau dokui, Lot 200, Ilot 14

Dirigeant(s) M SANOGO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09619 du 26/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79745/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

